



CANADA

COMMUNICATIONS

N° 38

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
LE 30 AVRIL 1976

---

EXTERNAL AFFAIRS  
AFFAIRES EXTERIEURES  
OTTAWA  
JUN 27 1976  
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

ACCORD D'ASSURANCE-INVESTISSEMENT  
CANADA-BELIZE

---

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. Allan J. MacEachen, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, annonce que le Gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations (SEE), a conclu avec le Gouvernement de Belize (anciennement Honduras britannique), pays d'Amérique centrale, un accord d'assurance-investissement en vue de mieux protéger les investissements canadiens contre des pertes éventuelles occasionnées par des actions politiques dans le pays d'accueil.

En annonçant cet accord, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a précisé que des ententes de ce genre visent fondamentalement à renforcer les liens économiques entre les deux pays en facilitant l'apport de techniques et capitaux canadiens à Belize. Le régime convenu, qui prévoit les modalités de règlement des réclamations tout en évitant un affrontement des deux Gouvernements, ne protège que les clients détenant une assurance de la SEE sur l'investissement étranger.

MM. George C. Price, Premier Ministre de Belize, et John M. Harrington, haut-commissaire du Canada à la Jamaïque, ont procédé récemment à la signature de l'accord à Belmopan, à Belize. M. Harrington représentait le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen.

La Division des garanties d'investissement à l'étranger de la SEE fournit aux Canadiens qui investissent à l'étranger une assurance contre les risques de guerre, d'insurrection, d'expropriation et de blocage des changes.

Le Canada a conclu, par l'intermédiaire de la SEE, des accords semblables avec 13 autres pays, soit la Barbade, le Ghana, l'Indonésie, Israël, la Jamaïque, le Libéria, la Malaysia, le Maroc, le Pakistan, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Singapour et Trinité-et-Tobago. Des négociations en vue de conclure des accords similaires se poursuivent actuellement avec de nombreux autres pays.

La Société pour l'expansion des exportations est une société de la Couronne financièrement autonome qui fournit aux exportateurs canadiens des garanties, des assurances, des prêts et autres avantages financiers afin de les aider à affronter la concurrence internationale en matière de crédit.